

GR 36 – TOUR DES HAUTES CORBIERES – ETAPE 3/3

Infos Pratiques

Distance	9,5 km
Durée (moyenne)	02h30
Niveau	Moyen
Dénivelé	497 m D+
Départ	TERMES
Balisage	Blanc et rouge GR

Votre itinéraire

Étape 1 - Traverser la D 40 et suivre les ruelles à flanc de colline en face, passer devant l'église, « carrière d'Al Boisset » ; continuer la montée de Termes par un chemin creux. (Jonction avec le GR 36 A venant de Mayronnes)

Étape 2 - Monter à droite un étroit sentier enfoui dans la broussaille. A la croix, poursuivre tout droit suivre un large chemin en sous-bois qui débouche dans un virage de la D 40.

Étape 3 - (Hors GR pour Creuille 3 km 45 min) Emprunter la D 40 à gauche sur 300 m ; descendre un chemin à gauche jusqu'à un croisement. Poursuivre en face. Une descente puis une montée un peu raide mènent à un grand virage. Pénétrer dans les forêts domaniales de Villeroque et de Termes et cheminer en suivant les contours du massif (vue sur la vallée du Libre et le hameau de Creuille). Traverser plusieurs ruisseaux.

Étape 4 - Prendre la piste (464 m) vers la gauche sur environ 750 m (vue sur la falaise de la Clape de Villeroque). A la sortie du grand virage, bifurquer sur le chemin à gauche. Descente parfois raide, en lacets dans le sous-bois.

Étape 5 - Atteindre le barrage du Libre (traversée à gué). Monter en face et poursuivre le chemin. Traverser le gué et suivre la piste le long du ruisseau du Bac du Four, dans un vallon encaissé jusqu'à la chapelle de Notre Dame des Prats. Rester sur la piste pour contourner la chapelle.

Étape 6 - A la sortie du virage, traverser le ruisseau des Youles et monter à droite par le sentier en balcon au-dessus de la vallée. Cheminer parmi les genévriers, chênes verts et buis. Contourner le Pech Rigaud. En bas, virer à gauche et poursuivre tout droit sur le sentier herbeux le long du champ. Gagner le village (mairie) par le chemin de la Bassa.

Préconisations

Attention, le risque incendie est souvent élevé, en particulier l'été, et peut entraîner des fermetures de massifs. Renseignez-vous avant de partir en [consultant la carte du risque incendie](#) pour les activités de pleine nature.

Feux strictement interdits. Ne fumez pas et ne jetez jamais de mégots dans la nature. Les incendies sont nombreux et catastrophiques dans notre région. En cas d'incendie ou d'accident : donnez l'alerte 18 ou 112 à partir d'un portable.

Protégez-vous du soleil et emportez de l'eau en quantité suffisante.

Évitez la cueillette des fleurs et des plantes. Emportez tous vos déchets. Refermez les clôtures et tenez les chiens en laisse dans les espaces de pâturages, les villages et les zones protégées.

Parcours VTT : les itinéraires sont souvent partagés avec les randonneurs ou d'autres usagers (voitures, tracteurs etc.). Soyez prudents et anticipez toujours qu'un piéton peut être présent au détour d'un virage pour avoir le temps de freiner si nécessaire. Les piétons sont par principe prioritaires, ralentissez lors des croisements ou arrêtez-vous si la configuration du terrain vous y oblige.

Merci et bonne randonnée !

En savoir plus

<https://www.tourisme-corbieres-minervois.com/balades-et-randonnees/gr-36-tour-des-hautes-corbieres-etape-3-3/>